

Commune de
LAVEY-MORCLES



Préavis de la Municipalité
au Conseil communal

N° 13/2017

**Préavis pour la réfection de
la conduite d'eau potable aux
Martinaux**

Lavey, le 27 juillet 2017

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant de la réfection de la conduite d'eau potable aux Martinaux (chalet du Ski Club).

Contexte

Ce préavis porte sur la réfection de la conduite d'eau potable alimentant le chalet-buvette des Martinaux. Construit au 19^{ème} siècle, ce chalet abrite le Ski Club Lavey depuis sa création en 1953. Le chalet des Martinaux est une buvette, ouverte en principe tous les week-ends. Il accueille les touristes de passage ou des groupes sur réservation.

En hiver, un télésiège, construit par le club, permet la pratique du ski dans une atmosphère familiale. Le Ski Club organise chaque année un camp OJ pour les enfants du village et de nombreux autres événements en lien avec la vie du club.

Depuis quelques années, les locataires du chalet sont souvent confrontés au gel de la conduite d'eau principale, ce qui, de fait, implique la fermeture des locaux. Ce dernier hiver, le gel de la conduite a provoqué l'annulation du camp pour les enfants. Ces derniers ont finalement pu trouver une solution de rechange dans une station de la région.

Démarche

Dans un premier temps nous avons souhaité connaître les raisons qui provoquent le gel de la conduite. Après une inspection sur le terrain, nous avons constaté que la conduite se trouve à une profondeur clairement insuffisante pour pallier le risque de gel. Ce problème est apparu de manière évidente ces dernières années en raison du manque de neige qui permettait auparavant de maintenir la conduite hors gel.

Dans un second temps, nous avons sollicité une offre pour la réfection de la conduite et pour l'enterrement réglementaire de celle-ci. Vu le montant escompté, il nous a semblé opportun de réaliser ces travaux :

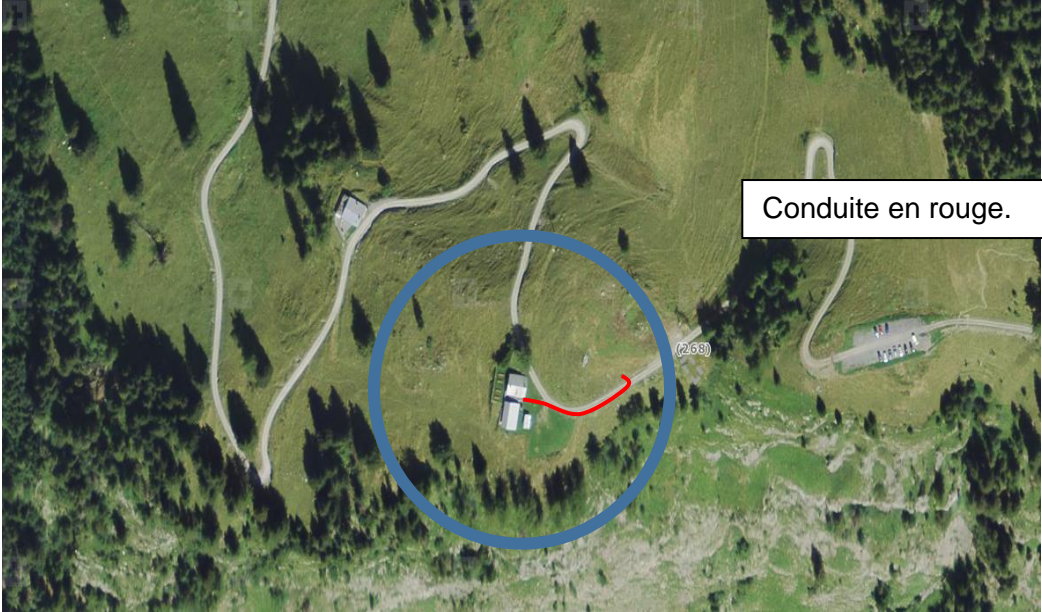
- pour les membres du Ski Club afin que leur motivation ne soit pas entachée,
- pour les touristes et visiteurs afin qu'ils puissent bénéficier des commodités nécessaires,
- pour les enfants et les organisateurs du camps OJ afin qu'ils puissent pratiquer leur sport sur nos pistes de ski.

Coûts

Devis pour la réfection de la conduite d'eau potable	
Installation de chantier	Fr. 1'500.--
Signalisation	Fr. 750.--
Travaux (fouille et réfection)	Fr. 16'435.--
Remise 2%	Fr. 373.70
TVA	Fr. 1'464.86

Total des travaux TTC Fr. 19'776.15
Divers et imprévus : Fr. 1'223.85
Total des travaux TTC : Fr. 21'000.—

Lieu et image



Synthèse

Total des travaux :	Fr. 21'000.--
Financement :	Prélèvement sur les liquidités, sans recours à l'emprunt
Imputation :	Bilan 9123.12
Amortissement :	Amortissement en une fois à la fin des travaux

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

- vu le préavis municipal No 13/2017 du 27 juillet 2017 ;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que ces objets ont été portés à l'ordre du jour ;

DECIDE

- d'octroyer à la Municipalité le budget pour la réfection de la conduite d'eau potable aux Martinaux (Chalet du Ski Club).

Adopté en séance de la Municipalité le 22 août 2017

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  Yvan Ponnaz
Le Secrétaire :  Mentor Citaku

